

Aigle, des arbres menaçants doivent être sacrifiés

Sécurité L'abattage de conifères se fera à l'aide d'un hélicoptère. Le trafic des voitures et du train Aigle-Leysin seront interrompus.



Trois grands arbres seront abattus dans le parc Mon-Séjour. Le trafic du train et des voitures sera interrompu.

Image: Chantal Dervev

Trois immenses arbres dans le parc communal Mon-Séjour et trois autres aux Glariers doivent être abattus. Pourtant sains, ils posent des problèmes en termes de sécurité. La Municipalité d'Aigle vient de prendre la décision de les détruire. L'arrêt figure au pilier public avec un délai de 30 jours pour s'y opposer éventuellement. Si ce n'est pas le cas, ils seront abattus immédiatement. La demande a été préalablement adressée au Service des forêts du canton.

Ce sont les arbres du 21 de la rue de la Gare, dans le beau parc Mon-Séjour, propriété communale depuis 1999, qui sont les plus problématiques. Leurs racines ont largement empiété sur le muret surplombé de grilles qui longe la propriété. Il est considérablement abîmé. «En cas de gros coup de vent, il existe un réel danger de voir des branches arrachées tomber sur la rue», précise le municipal Grégory Devaud. De surcroît, la rue de la Gare est un axe de circulation très fréquenté du centre-ville aiglon. L'artère est aussi lieu de passage de la ligne de train Aigle-Leysin (AL), deux fois par heure.

Les travaux devraient durer un jour

Normalement, l'action ne devrait prendre qu'une journée. Mais elle n'est pas simple et requiert l'assistance d'un hélicoptère pour mener à bien et rapidement cet ouvrage, en raison précisément de la proximité de la ligne de chemin de fer et de la route, mais encore du chantier en cours au carrefour Gare-Margencel.

«Le travail sera mené par le service communal de la division des forêts appuyé par des spécialistes d'abattage habitués à travailler sur un territoire communal et par un hélicoptère de l'entreprise Rotex. Les coûts seront moindres et l'action limitée au strict minimum en termes de survol», poursuit l'édile.

Ces beaux arbres menaçants trônent dans le parc Mon-Séjour. Propriété communale mais privée, on y trouve encore des vignes. «Dans le cadre de la valorisation des espaces publics de la ville, nous restons attentifs au développement du parc, non constructible, et qui sera un jour rendu à la population», note le syndic, Frédéric Borloz.

Par Christophe Boillat Mis à jour à 08h32

Articles en relation

Aigle se penche sur ses ponts en piteux état

Riviera-Chablais Deux ouvrages sur la Grande-Eau vont être reconstruits. Un troisième datant de 1835 et qui menace de s'effondrer pourrait être réhabilité. [Plus...](#)

ABO+ Par Christophe Boillat 22.08.2019

Aigle va dire adieu à ses Messageries

Histoire d'ici L'établissement de la rue du Midi édifié en 1871 fera place à de l'immobilier et des commerces. [Plus...](#)

Par Christophe Boillat 17.08.2019

«Archétype» trône sur la rive de la Grande-Eau

Aigle La sculpture en marbre de Turquie a été inaugurée lundi à Aigle, en présence de l'artiste Alexia Weill et d'une forte délégation municipale. [Plus...](#)

Par Christophe Boillat 11.11.2019

Plus de 30 oppositions contre le gel des constructions

Aigle La Commune veut mettre en jachère 800 parcelles plusieurs années, soit un tiers du territoire. [Plus...](#)

ABO+ Par Christophe Boillat 06.11.2019

Les Aiglons voteront sur le projet de salle des Glariers

Référendum Le Conseil communal d'Aigle, qui a accepté le projet municipal, a décidé à la quasi-unanimité de le soumettre à la population. [Plus...](#)

Par Christophe Boillat 01.11.2019